

MODIFICATION DES PRINCIPALES ACTIVITÉS AVEC ADJONCTION ET/OU SUPPRESSION PARTIELLE D'ACTIVITÉ

Formulaire

- Formulaire de déclaration de modification (M2).

Pièces justificatives

POUR LA SOCIÉTÉ

(uniquement en cas de modification des statuts)

- 1 copie des statuts mis à jour, certifiée conforme par le représentant légal.
- 1 copie du procès-verbal, certifiée conforme par le représentant légal.
- 1 copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis¹.

POUR LE FONDS DE COMMERCE

(uniquement en cas d'adjonction d'activité)

- En cas d'achat ou d'apport

- 1 copie de l'acte portant mention de l'enregistrement² auprès des impôts.
- 1 copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis.
- Si un avis a été publié au BODACC, 1 copie de l'avis ou de la facture.

- En cas de location-gérance ou gérance-mandat

- 1 copie du contrat de location-gérance ou de gérance-mandat portant mention de l'enregistrement auprès des impôts si le contrat est à durée indéterminée.
- 1 copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis.

AUTRES PIÈCES

- En cas d'adjonction d'une activité réglementée pour le RCS

- En fonction de l'activité, 1 copie ou 1 original de l'autorisation ou de la déclaration préalable³.

- En cas de suppression de l'activité non sédentaire

- L'original de la carte de commerçant ambulancier.

¹ Pour les SNC et les sociétés en commandite simple, seul un exemplaire du journal est accepté (aucune attestation de parution admise).

² Sauf si l'acte est établi par un notaire ; dans ce cas, l'enregistrement peut avoir lieu après la formalité au CFE.

³ Consulter votre CFE ou le site www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/formalites/activites-reglementees-rcs.

Départements 75, 78, 92, 93, 94, 95

- **En cas de signature du formulaire par une autre personne que le représentant légal**

- 1 original du pouvoir nominatif signé par le représentant légal, sauf si les actes comportent la procuration donnée au signataire du formulaire.
- **Pour le 93 uniquement**, ajouter 1 justificatif de l'identité du bénéficiaire du pouvoir (copie de la pièce d'identité en cours de validité pour une personne physique ou copie d'un extrait K-bis de moins de 3 mois pour une société).

Pour vous aider à préparer votre dossier (formulaire, modèles de document, tarif...), rendez-vous sur notre site à l'adresse <https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/formalites>